VILLE DE RONCQ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

BUDGET PRIMITIF 2017 —

NOTE DE PRESENTATION –

Dans le prolongement de notre Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) du mois de décembre dernier, nous sommes appelés à examiner ce soir, les propositions budgétaires établis par Monsieur le Maire – Président de notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Ce budget assure bien évidemment en priorité les crédits nécessaires en direction des familles en difficulté ou les plus modestes (aides financières et secours, aides à la cantine, ALSH, garderies scolaires, AMIS ...).

De la même manière sont ouverts en dépenses et en recettes, les crédits relatifs aux actions en direction des personnes âgées ou en situation de dépendance (repas à domicile, semaine bleue, banquet, escapades séniors, ...). De même que sont reconduites des actions fléchées de partenariat avec le RELAIS AUTONOMIE de Tourcoing (ex : CLIRPA), l'UNCCAS.

Il convient de rappeler qu'en matière de repas à destination des séniors, les CCAS de Roncq et de Tourcoing ont fait le choix courant 2016, de constituer un groupement de commande. La production des repas est désormais confiée à un prestataire privé au terme d'une procédure de marché public. Le coût de la prestation est désormais à la charge du budget du CCAS, à l'exclusion des frais indirects (frais de personnel en charge de la livraison des repas..., les frais d'entretien, de maintenance et de réparation (...) du véhicule VILLE utilisé dans ce cadre précis.

A cet effet, une délibération complétée d'un projet de convention fixant le partenariat entre la Ville et son CCAS vous seront également présentés au cours de ce conseil.

Ce Budget Primitif 2017 garantit la reconduction des actions « historiques » de notre CCAS, mais également celles qui ont été engagées au cours des derniers mois et appelées à se poursuivre dans les prochains mois.

Les résultats de l'analyse des besoins sociaux (ABS) ont mis en exergue la nécessité de repositionner le CCAS au cœur de l'action sociale permettant ainsi :

- a) d'évaluer les besoins et d'adapter des réponses
- b) de fixer les priorités en matière d'action sociale,
- c) de développer le travail en réseau, les rencontres partenariales sur des actions spécifiques ou échanges de pratique,
 - d) de mutualiser ou déployer des actions existantes sur les communes voisines.

L'ensemble de ces actions permettront de répondre au mieux aux besoins et attentes de nos concitoyens, particulièrement les plus fragiles, dans le cadre de l'Action Sociale.

En tant que de besoin, nous serons amenés au cours de ce nouvel exercice, à procéder à des ajustements budgétaires par le biais de décisions modificatives.

Enfin, contrairement à ce qui était annoncé lors du Débat d'orientation budgétaire, nous sommes amenés ce soir à vous présenter uniquement le budget prévisionnel 2017. Le vote du compte administratif et du compte de gestion ainsi que l'affectation des résultats seront présentés lors d'un prochain conseil d'administration.

Je vous propose maintenant d'examiner l'aspect comptable de ce budget primitif 2017 de manière globale dans un premier temps, puis de manière détaillée, section par section.

Pour ce qui a trait à la Section de Fonctionnement, celle-ci est équilibrée à hauteur de 462 000 €.

Au niveau de la Section d'Investissement, elle s'équilibre à hauteur de 24 000 €.

I – <u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>

Equilibrée à 462 000 €, la section de fonctionnement se ventile comme suit :

A - DEPENSES

- 011 Charges à caractère général 295 600 €
 - Dont 186 500 € d'achat de prestations de service (avec portage repas, convivial)
 - Dont 14 000 € (actualisation de l'ABS)
 - o Dont 3 600 € pour « Fêtes et Cérémonies » (maison de retraite ...)
 - Dont 41 000 € (Relais autonomie (ex-CLIRPA), CAD-SAV, conventionnement CCAS de Tourcoing)
 - Dont 37 800 € (remboursement à la Ville des coûts indirects liés aux repas, aides du CCAS aux familles les plus modestes : restauration, AMIS, Activités périscolaires)
 - Dont 2 000 € pour des frais de transports (sorties)
 - o Le solde soit 10 700 € (assurances, documentation technique, entretien véhicule,...)
- 012 Charges de personnel 89 000 €
- 65 Autres charges de gestion courante 44 400 €
 - o Dont 28 000 € d'Aides
 - o Dont 2 800 € de Secours
 - o Dont 13 000 € pour subventions aux associations
 - o Divers 600 €
- **67** Charges exceptionnelles **2 000 €** (provision pour intérêts moratoires)
- 022 Dépenses Imprévues 7 000 € (enveloppe prévisionnelle)

SOUS-TOTAL 438 000 €

- **68** Dotations aux amortissements et provisions 24 000 € (Amortissement des matériels et équipements achetés ces dernières années)

TOTAL 462 000 €

B – RECETTES

-	70 Produit des services (livraisons repas)	120 000 €
-	74 Subvention et participations (subvention de la Ville)	340 000 €*
-	77 Produits exceptionnels	2 000 €

SOUS-TOTAL 462 000 €

TOTAL 462 000 €

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

Je vous invite maintenant à porter notre attention sur la section d'investissement. Celle-ci s'élève en dépenses à **24 000 €**.

A - DEPENSES

-	204 Subventionnement d'Equipement (enveloppe prévisionnelle)	4 000 €
-	21 Achats de mobiliers et équipements	6 000 €
-	272 Titres Immobilisés	12 500 €
	 Il s'agit ici de réserve 	
-	020 Dépenses imprévues	1 500 €

TOTAL 24 000 €

B – RECETTES (AMORTISSEMENTS – Mouvements d'ordre)

-	Amortissement (même chose que le chap. 68)	24 000 €
(Amortissement des matériels et équipements achetés ces dernières années)		

TOTAL 24 000 €

Ces propositions budgétaires sont maintenant ouvertes au débat.

Fait le 31 janvier 2017

^{*}il s'agit d'une estimation, cette subvention est appelée à être revue lors de la reprise des résultats de l'année N-1 lors du prochain vote du compte administratif 2016)